



CONFÉRENCE OU ATELIER

Troubles de l'audition, parcours de santé et prises en charge

PRÉSENTATION

Comment se rendre compte qu'une difficulté auditive s'est installée ? Comment faire face à la perte auditive ?
Sujet de craintes, d'émotions négatives, la perte auditive demeure un tabou. Et pourtant, il reste préférable d'agir que de cacher sa perte auditive. Mieux connaître participe à agir pour sa santé.

CONTENU

Pendant 1 heure, les participants vont bénéficier d'apports scientifiquement validés et recevoir une "bonne information" santé sur :

- Les mécanismes de l'audition.
- Les fonctions clés de l'audition et leurs attributs au quotidien.
- Les différents troubles de l'audition : de l'aléa de vie à la presbyacousie, les acouphènes.
- Le parcours de santé de l'audition et les rôles de chaque professionnel de santé tels que définis par les pouvoirs publics.
- Les solutions pour compenser la perte auditive.
- Le 100% santé en audioprothèse et les aides possibles.

Un temps de questions-réponses est intégré de manière à apporter toutes les informations recherchées par les participants.

CONTEXTE D'UTILISATION

- Idéal dans le cadre de vos programmes de santé, QVT, handicap et sécurité au travail.
- Animation en mode dynamique de groupe.
- **Version atelier** : maximum 15 personnes avec possibilité de réitérer
- **Version conférence** : au-delà de 20 personnes

APPORTS

Pour l'organisateur

- Pouvoir transmettre une information scientifiquement validée.
- S'appuyer sur une intervention orientée santé publique respectant un cadre de neutralité et d'indépendance.

Pour le participant

- Bénéficier d'apports scientifiquement validés dans un cadre de bienveillance et de neutralité.
- Obtenir des réponses à ses questions au travers d'une écoute empathique et bienveillante.
- Trouver des clés pour un meilleur équilibre de santé.

ÉVALUATION

- Grille de satisfaction élaborée par vos soins ou avec l'aide de l'équipe PSA.
- Recueil de témoignaux à l'issue de la conférence.

PROCESSUS D'UTILISATION

À programmer au minimum 1 mois avant réalisation, idéalement 3 mois avant réalisation.

LOGISTIQUE

- PSA mobilise le professionnel de l'audition et assure la préparation de l'animation de la conférence telle que convenue.
- Le support utilisé peut-être transmis en amont de l'atelier et intégrer le logo de l'organisateur ainsi que ses coordonnées en dernier slide.
- L'organisateur :
 - met à disposition le lieu de l'action,
 - s'assure de la présence du matériel de projection (vidéoprojecteur, câble HDMI...,
 - gère également la communication et les inscriptions auprès de son public.